

Dr. Ali RASTBEEN¹



LE GOLFE PERSIQUE ET LE DÉTROIT D'ORMUZ DANS LE NOUVEL ORDRE MONDIAL

Résumé : Le Golfe Persique demeure l'un des espaces les plus stratégiques du système international contemporain. Situé au carrefour de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe, il constitue à la fois un centre majeur de production énergétique, un nœud essentiel des échanges maritimes mondiaux et un théâtre privilégié des rivalités géopolitiques. Son importance ne peut être réduite à la seule question pétrolière, elle repose également sur des facteurs historiques, juridiques, géostratégiques et géoéconomiques de longue durée, notamment le rôle central de l'Iran, héritier d'une civilisation plurimillénaire dont les racines remontent aux empires achéménide, parthe et sassanide. Cette continuité historique explique l'importance accordée par Téhéran à la souveraineté territoriale, au contrôle des voies de communication et à la sécurité maritime. Le Golfe Persique et le détroit d'Ormuz occupent ainsi une place fondamentale dans la perception iranienne des enjeux stratégiques régionaux. Le détroit d'Ormuz apparaît comme le principal verrou énergétique mondial. Une part considérable du pétrole et du gaz naturel liquéfié transportés par voie maritime y transite chaque année. Toute perturbation de la navigation dans ce passage stratégique a des conséquences directes sur les marchés énergétiques, les chaînes logistiques mondiales et la stabilité économique internationale. Les tensions observées en 2026 ont démontré la vulnérabilité de cet espace et confirmé son importance pour la sécurité mondiale. Est également analysé le différend concernant les îles d'Abou Moussa, de la Grande Tomb et de la Petite Tomb, revendiquées par les Émirats arabes unis mais contrôlés par l'Iran. Au-delà des débats juridiques relatifs à la souveraineté territoriale, ces îles jouent un rôle déterminant dans la surveillance et la sécurisation des voies maritimes du détroit d'Ormuz. Sur le plan international, sont soulignées les contradictions entre les principes du droit international et les logiques de puissance. Les débats relatifs à la liberté de navigation, la sécurité maritime ou aux sanctions économiques unilatérales illustrent les difficultés de la communauté internationale pour concilier souveraineté des États, stabilité régionale et gouvernance mondiale. Enfin,

1. Président de l'Académie de Géopolitique de Paris.

les crises récentes accélèrent la transition vers un ordre multipolaire marqué par l'affirmation de la Chine, le retour de la Russie au Moyen-Orient, l'élargissement des BRICS et la diversification des partenariats stratégiques des États du Golfe. Dans ce contexte, le Golfe Persique apparaît comme un espace clé des recompositions géopolitiques du XXI^e siècle, où se jouent à la fois les enjeux de sécurité, d'énergie, de commerce et d'équilibre des puissances.

Mots-clés : Golfe Persique, Déroit d'Ormuz, Iran, Géopolitique, Droit international, Sécurité maritime, Sanctions unilatérales, BRICS, Multipolarité, Gééo-économie.

THE PERSIAN GULF AND THE STRAIT OF HORMUZ IN THE EMERGING WORLD ORDER

Abstract : *The Persian Gulf remains one of the most strategic areas in the contemporary international system. Located at the crossroads of Asia, Africa, and Europe, it is simultaneously a major energy production center, a crucial hub for global maritime trade, and a prime arena for geopolitical rivalries. Its importance cannot be reduced to oil alone; it also rests on long-standing historical, legal, geostrategic, and geoeconomic factors, notably the central role of Iran, heir to a civilization spanning millennia whose roots extend back to the Achaemenid, Parthian, and Sasanian empires. This historical continuity explains the importance Tehran places on territorial sovereignty, control of shipping lanes, and maritime security. The Persian Gulf and the Strait of Hormuz thus occupy a fundamental place in Iran's perception of regional strategic issues. The Strait of Hormuz appears as the world's primary energy gateway. A considerable portion of the oil and liquefied natural gas transported by sea passes through this waterway each year. Any disruption to navigation in this strategic passage has direct consequences for energy markets, global supply chains, and international economic stability. The tensions observed in 2026 demonstrated the vulnerability of this area and confirmed its importance for global security. The dispute concerning the islands of Abu Musa, Greater Tumb, and Lesser Tumb, claimed by the United Arab Emirates but controlled by Iran, is also analyzed. Beyond the legal debates concerning territorial sovereignty, these islands play a crucial role in monitoring and securing the maritime routes of the Strait of Hormuz. At the international level, the contradictions between the principles of international law and power dynamics are highlighted. Debates concerning freedom of navigation, maritime security, and unilateral economic sanctions illustrate the difficulties faced by the international community in reconciling state sovereignty, regional stability, and global governance. Finally, recent crises are accelerating the transition to a multipolar order marked by China's rise, Russia's return to the Middle East, the expansion of the BRICS, and the diversification of strategic partnerships among the Gulf States. In this context, the Persian Gulf emerges as a key area for the geopolitical realignments of the 21st century, where issues of security, energy, trade, and the balance of power are all at stake.*

Keywords: *Persian Gulf, Strait of Hormuz, Iran, Geopolitics, International law, Maritime security, Unilateral sanctions, BRICS, Multipolarity, Geoeconomics.*

LE GOLFE PERSIQUE occupe depuis plusieurs millénaires une place centrale dans l'histoire des relations internationales. Situé à la jonction de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe, il constitue l'un des principaux espaces de circulation des hommes, des marchandises, des idées et des ressources énergétiques. Aujourd'hui encore, cette région demeure au cœur des grands équilibres géopolitiques mondiaux. La

concentration exceptionnelle de réserves pétrolières et gazières, l'importance stratégique du détroit d'Ormuz, la présence des principales puissances militaires mondiales et la montée en puissance de nouveaux acteurs régionaux font du Golfe Persique l'un des espaces les plus sensibles du système international contemporain.

Toutefois, l'analyse du Golfe Persique ne peut être réduite à sa seule dimension énergétique. Les dynamiques actuelles trouvent leurs racines dans une profondeur historique exceptionnelle où se croisent héritages impériaux, continuités civilisationnelles, rivalités de puissance et constructions identitaires. L'Iran, héritier de plusieurs millénaires d'histoire étatique, constitue un acteur incontournable de cet ensemble géopolitique. Son rapport au Golfe Persique, au détroit d'Ormuz et aux espaces maritimes environnants s'inscrit dans une continuité historique qui dépasse largement les cadres politiques contemporains.

Les événements de 2026 ont profondément modifié les perceptions stratégiques de la région. Les affrontements impliquant l'Iran, Israël et les États-Unis, les tensions autour du détroit d'Ormuz, les perturbations du trafic maritime et les répercussions sur les marchés énergétiques ont démontré que la stabilité du Golfe Persique ne constitue plus uniquement une question régionale mais un enjeu de sécurité mondiale. Cette crise a également révélé les limites de l'architecture sécuritaire héritée de l'après-Guerre froide et accéléré les réflexions sur les nouvelles formes de gouvernance régionale.

Dans ce contexte, le Golfe Persique apparaît comme un laboratoire privilégié des transformations de l'ordre international. La montée en puissance de la Chine, le retour de la Russie au Moyen-Orient, l'affirmation des puissances régionales, les débats sur les sanctions économiques et les interrogations relatives au droit international témoignent de l'émergence progressive d'un système plus complexe et plus multipolaire.

L'objectif de cette étude est d'analyser les fondements historiques, géopolitiques, juridiques et géoéconomiques du Golfe Persique afin de comprendre les logiques profondes qui structurent les rapports de force contemporains et les évolutions possibles de la région au cours des prochaines décennies.

I. L'Iran : héritage historique, continuité civilisationnelle et fondements géopolitiques de la puissance

L'Iran constitue l'une des plus anciennes civilisations politiques du monde. Bien avant l'apparition de l'islam, le plateau iranien abritait déjà des structures

étatiques sophistiquées. Les Élamites, installés dans le sud-ouest de l'actuel Iran, développèrent dès le troisième millénaire avant notre ère des formes avancées d'organisation politique et administrative.

L'émergence de l'Empire achéménide sous Cyrus le Grand au VI^e siècle av. J.-C. marque toutefois la véritable naissance de la puissance iranienne. Cet empire, qui s'étendait de l'Indus à la Méditerranée, développa un modèle administratif fondé sur les satrapies, la tolérance religieuse et l'intégration de peuples divers sous une même autorité impériale. Cette expérience historique forgea durablement la culture politique iranienne et sa perception des espaces stratégiques².

Après la conquête d'Alexandre le Grand, les dynasties parthes puis sassanides restaurèrent progressivement la puissance iranienne. Entre le III^e et le VII^e siècle, l'Empire sassanide constitua l'un des principaux rivaux de Rome puis de Byzance. Cette rivalité fit de la Mésopotamie, du Caucase et du Golfe Persique des espaces essentiels de la stratégie impériale perse³.

La conquête arabe du VII^e siècle transforma profondément le paysage religieux et politique de l'Iran. Pourtant, contrairement à de nombreuses régions conquises, la Perse conserva sa langue, sa mémoire historique et une grande partie de ses traditions administratives. Cette continuité permit l'émergence d'une renaissance culturelle persane au cours des siècles suivants.

Les invasions mongoles du XIII^e siècle démontrèrent à nouveau la résilience de la civilisation iranienne. Malgré les destructions considérables provoquées par les conquêtes de Gengis Khan, les élites mongoles finirent progressivement par adopter la langue, la culture et les pratiques administratives persanes.

La fondation de l'État séfévide en 1501 constitue une autre étape fondamentale. L'adoption du chiisme duodécimain comme religion officielle permit l'unification politique du territoire et distingua durablement l'Iran de ses voisins sunnites. Cette différenciation religieuse et identitaire demeure aujourd'hui encore un élément important de la géopolitique régionale⁴.

Cette profondeur historique explique pourquoi la souveraineté territoriale, le contrôle des voies de communication et la maîtrise des espaces maritimes occupent une place centrale dans la pensée stratégique iranienne contemporaine.

2. Briant Pierre, *Histoire de l'Empire perse. De Cyrus à Alexandre*, Paris, Fayard, 1996.

3. Daryaee Touraj, *Sasanian Persia: The Rise and Fall of an Empire*, Londres, I.B. Tauris, 2009.

4. Savory Roger, *Iran under the Safavids*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.

II. Le Golfe Persique : espace géo-historique des rivalités impériales

Depuis l'Antiquité, le Golfe Persique constitue un carrefour majeur des échanges internationaux. Les routes commerciales reliant l'Inde, l'Asie centrale, l'Afrique orientale et le monde méditerranéen transitaient déjà par cet espace maritime.

À l'époque achéménide, puis sous les Parthes et les Sassanides, les ports du Golfe participaient activement aux échanges de soieries, d'épices, de métaux précieux et de produits manufacturés.

Le Golfe Persique devint progressivement un élément essentiel des réseaux commerciaux eurasiatiques.

L'arrivée des puissances européennes à partir du XVI^e siècle transforma profondément les équilibres régionaux. Les Portugais cherchèrent à contrôler les routes maritimes reliant l'Europe à l'Asie et établirent leur domination sur plusieurs positions stratégiques, notamment Ormuz. Leur présence illustre déjà l'importance géostratégique du détroit dans les équilibres mondiaux.

Au XVII^e siècle, les Séfévides reconquirent Ormuz avec l'appui britannique. Cette victoire marqua une étape importante dans la réaffirmation de la souveraineté iranienne sur les espaces maritimes du Golfe.

Les XVIII^e et XIX^e siècles furent marqués par la rivalité entre la Russie et la Grande-Bretagne dans le cadre du « Grand Jeu » (*Great Game*). Le Golfe Persique devint alors un espace essentiel de la stratégie britannique visant à protéger les routes maritimes vers l'Inde.

Au XX^e siècle, la découverte du pétrole transforma radicalement la géopolitique régionale. Les hydrocarbures firent du Golfe Persique l'un des principaux centres de gravité de l'économie mondiale. La Seconde Guerre mondiale puis la Guerre froide renforcèrent encore son importance stratégique.

III. Le détroit d'Ormuz : verrou énergétique et centre de gravité géopolitique

Le détroit d'Ormuz constitue aujourd'hui l'un des espaces les plus stratégiques du système international. Situé entre l'Iran et Oman, il relie le Golfe Persique à l'océan Indien et représente le principal corridor énergétique mondial. Selon les estimations de l'Agence internationale de l'énergie, près de 20 à 25 % du pétrole

transporté par voie maritime dans le monde transite par Ormuz. À cela s'ajoute une part significative du commerce mondial de gaz naturel liquéfié (GNL)⁵. La Chine, l'Inde, le Japon et la Corée du Sud dépendent fortement de cette route maritime. Une interruption prolongée du trafic dans le détroit provoquerait des conséquences majeures sur l'économie mondiale. Toutefois, Ormuz ne constitue pas seulement un corridor énergétique. Il est également devenu un instrument de puissance géopolitique. Depuis plusieurs décennies, l'Iran développe une stratégie de déni d'accès fondée sur des capacités navales, balistiques et insulaires destinées à renforcer sa capacité de dissuasion.

Les crises de 2026 ont démontré que la vulnérabilité du détroit concernait désormais l'ensemble de la mondialisation. Les perturbations observées ont affecté les marchés énergétiques, les assurances maritimes, les chaînes logistiques mondiales et les équilibres financiers internationaux.

IV. Les îles d'Abou Moussa, de la Grande Tomb et de la Petite Tomb : souveraineté, droit international et stratégie

Les îles d'Abou Moussa, de la Grande Tomb et de la Petite Tomb occupent une place centrale dans la géopolitique du détroit d'Ormuz. Leur importance stratégique découle de leur position géographique à proximité immédiate des principales voies de navigation. Le différend qui oppose l'Iran aux Émirats arabes unis sur ces territoires constitue l'un des principaux contentieux territoriaux du Golfe Persique.

L'Iran invoque la continuité historique de sa souveraineté, l'exercice effectif de son autorité et la présence administrative ancienne sur ces îles. Les Émirats arabes unis contestent cette interprétation et privilégient une approche fondée sur l'arbitrage international. Du point de vue du droit international, le débat porte principalement sur les notions de :

- Souveraineté territoriale ;
- Effectivité administrative ;
- Continuité historique ;
- Droit de la mer ;
- Règlement pacifique des différends.

5. International Energy Agency, *World Energy Outlook 2025-2026*, Paris, AIE, 2025, 519 p.

Au-delà de leur dimension juridique, ces îles jouent un rôle essentiel dans le dispositif de défense maritime iranien. Elles permettent la surveillance des voies de navigation, le déploiement de systèmes antinavires et le contrôle des approches maritimes du détroit.

V. Le Golfe Persique au regard du droit international contemporain

L'analyse géopolitique du Golfe Persique doit être complétée par une réflexion sur les normes juridiques qui encadrent les relations entre les États.

La *Charte des Nations Unies*⁶ repose sur plusieurs principes fondamentaux :

- Égalité souveraine des États ;
- Interdiction du recours à la force ;
- Respect de l'intégrité territoriale ;
- Règlement pacifique des différends ;
- Non-ingérence dans les affaires intérieures.

Or, l'histoire récente du Golfe montre que ces principes sont régulièrement confrontés aux logiques de puissance. La question du détroit d'Ormuz illustre parfaitement cette tension. D'un côté, le droit international garantit la liberté de navigation et le passage en transit dans les détroits internationaux. De l'autre, les États riverains invoquent leur sécurité nationale et leur souveraineté pour justifier certaines mesures de contrôle.

Cette contradiction demeure l'un des principaux défis juridiques de la région.

VI. Les sanctions unilatérales et les contradictions de l'ordre international

Depuis plusieurs décennies, les sanctions économiques constituent un instrument central des politiques occidentales à l'égard de l'Iran. Le droit international distingue traditionnellement les sanctions adoptées par le Conseil de sécurité des Nations Unies et les mesures coercitives unilatérales imposées par certains États⁷.

6. *Charte des Nations Unies*, San Francisco, Nations Unies, 26 juin 1945, lien : <https://www.un.org/fr/about-us/un-charter/full-text> (consulté le 12 juin 2026).

7. *Géostratégiques*, N° 59 (« Les sanctions coercitives et unilatérales »), Paris, Académie de Géopolitique de Paris, Décembre 2022, 250 p., lien : <https://academiedegeopolitiquedeparis.com/category/n-59-les-sanctions-coercitives-et-unilaterales/> (consulté le 12 juin 2026) ; *Géostratégiques*, N° 53 (« Sanctions internationales et extraterritorialité »), Paris, Académie de Géopolitique de

Ces dernières font l'objet de nombreuses critiques :

- Atteinte à la souveraineté économique ;
- Effets extraterritoriaux ;
- Conséquences humanitaires ;
- Obstacles au développement ;
- Difficultés d'accès aux biens essentiels.

Plusieurs rapporteurs spéciaux des Nations Unies ont souligné les effets potentiellement négatifs des sanctions sur les droits économiques et sociaux des populations concernées⁸. La question du double standard constitue également un sujet récurrent dans les débats internationaux. De nombreux États du Sud considèrent que l'application du droit international demeure parfois sélective et dépendante des rapports de force politiques. Cette perception contribue à fragiliser la légitimité de certaines institutions internationales et alimente les revendications en faveur d'un ordre mondial plus équilibré.

VII. Les recompositions géopolitiques de 2026 et la transition vers un ordre multipolaire

Les crises de 2026 ont révélé l'accélération des transformations du système international. Le rôle des États-Unis évolue progressivement sous l'effet de la révolution énergétique, du recentrage vers l'Indopacifique, et de la montée en puissance chinoise. Parallèlement, la Chine apparaît désormais comme le principal partenaire économique de nombreux États du Golfe. Son implication dans le rapprochement entre l'Iran et l'Arabie saoudite en 2023 a confirmé son ambition de jouer un rôle diplomatique croissant dans la région⁹. La Russie poursuit également sa réaffirmation stratégique au Moyen-Orient, notamment à travers ses relations avec l'Iran et sa participation aux mécanismes de coopération énergétique de l'OPEP+.

Paris, Juillet 2019, 206 p., lien : <https://academiedegeopolitiquedeparis.com/category/n-53-sanctions-internationales-et-extraterritorialite/> (consulté le 12 juin 2026).

8. Malcolm N. Shaw, *International Law*, Cambridge University Press, 2021, 1213 p. ; *Humanitarian Impact of Unilateral Sanctions and Over-Compliance. Theoretical Challenges and Practical Implications*, Paris, Académie de Géopolitique de Paris, 2025, 324 p.

9. Sallon Hélène, « L'Arabie saoudite et l'Iran donnent corps à leur rapprochement diplomatique sous l'égide de la Chine », *Le Monde*, 6 avril 2023, lien : https://www.lemonde.fr/international/article/2023/04/06/a-pek-in-l-arabie-saoudite-et-l-iran-donnent-corps-a-leur-rapprochement_6168556_3210.html (consulté le 12 juin 2026).

Ces évolutions traduisent l'émergence progressive d'un ordre international davantage multipolaire.

VIII. Les recompositions géopolitiques du Golfe Persique après la crise de 2026 : vers une nouvelle architecture régionale ?

La crise de 2026 a constitué un moment charnière dans l'évolution géopolitique du Golfe Persique. Au-delà des affrontements militaires et des perturbations économiques qu'elle a engendrés, elle a révélé l'ampleur des transformations en cours dans les rapports de force régionaux et internationaux. Les événements ont démontré que les mécanismes de sécurité hérités de la fin de la Guerre froide peinent désormais à répondre aux réalités d'un environnement stratégique profondément modifié.

Pendant plus de trois décennies, la stabilité relative du Golfe reposait sur un équilibre fondé sur la présence militaire américaine, la puissance énergétique des monarchies arabes et la capacité de dissuasion iranienne. Ce système, bien qu'imparfait, permettait de limiter les risques d'escalade directe entre les principaux acteurs régionaux. Toutefois, les transformations du système international ont progressivement fragilisé cette architecture. L'une des évolutions les plus significatives réside dans la diversification des partenariats stratégiques des États du Golfe. Alors qu'auparavant la plupart des monarchies arabes s'appuyaient presque exclusivement sur les garanties de sécurité américaines, elles cherchent désormais à développer des relations plus équilibrées avec plusieurs puissances simultanément. Cette stratégie de diversification vise à réduire leur dépendance à l'égard d'un seul acteur extérieur, tout en maximisant leurs marges de manœuvre diplomatiques.

L'Arabie saoudite illustre particulièrement cette évolution. Le Royaume poursuit sa coopération sécuritaire avec Washington tout en développant ses relations économiques avec la Chine et en maintenant un dialogue régulier avec la Russie. Cette politique traduit une volonté d'adaptation à un environnement international de plus en plus multipolaire. Les Émirats arabes unis adoptent une démarche comparable. Leur stratégie repose sur la transformation du pays en plateforme mondiale de commerce, de finance et de logistique. Cette orientation implique le maintien de relations pragmatiques avec l'ensemble des grandes puissances, indépendamment des rivalités qui les opposent.

Dans ce contexte, le rapprochement irano-saoudien amorcé sous médiation chinoise en 2023 revêt une importance particulière. Malgré la persistance

de nombreuses divergences, ce processus a démontré que les principaux acteurs régionaux reconnaissent désormais les limites des politiques de confrontation permanente. Les coûts économiques, sécuritaires et diplomatiques des tensions prolongées deviennent de plus en plus difficiles à supporter dans un environnement mondial marqué par l'incertitude.

La crise de 2026 a également mis en évidence l'interdépendance croissante des économies du Golfe. Les perturbations du trafic maritime ont affecté non seulement les exportations énergétiques mais également les flux commerciaux, les investissements et les marchés financiers régionaux. Cette réalité pourrait favoriser à long terme l'émergence de mécanismes de coopération plus structurés. Toutefois, plusieurs obstacles continuent de limiter les perspectives d'une véritable architecture régionale de sécurité : les différends territoriaux, les rivalités idéologiques, les conflits par procuration, et la méfiance accumulée au cours des dernières décennies, qui demeurent des facteurs de fragmentation importants.

Par ailleurs, les intérêts des puissances extérieures ne convergent pas toujours avec ceux des acteurs régionaux. Les États-Unis, la Chine, la Russie et, dans une moindre mesure, l'Union européenne poursuivent des objectifs parfois contradictoires dans la région. Cette situation complique la mise en place d'un cadre de sécurité véritablement autonome.

Malgré ces difficultés, la crise de 2026 pourrait néanmoins marquer le début d'une réflexion plus approfondie sur les conditions d'une stabilité durable dans le Golfe Persique. Plusieurs experts évoquent désormais la possibilité d'un système de sécurité collective inspiré de certaines expériences régionales, reposant sur le dialogue permanent, la transparence militaire et la coopération économique.

IX. La Géoéconomie du Golfe Persique : énergie, corridors stratégiques et nouvelles routes de la mondialisation

L'importance du Golfe Persique ne repose plus exclusivement sur ses ressources pétrolières et gazières. Au cours des dernières décennies, la région est progressivement devenue l'un des principaux centres logistiques, financiers et commerciaux du système international. Cette transformation s'inscrit dans un processus plus large de mutation de la mondialisation. Alors que les hydrocarbures demeurent essentiels, les infrastructures de transport, les ports, les corridors commerciaux, les réseaux numériques et les centres financiers jouent un rôle croissant dans la production de puissance. Le port de Jebel Ali, aux Émirats arabes unis, constitue

aujourd'hui l'une des principales plateformes logistiques du monde. De même, les projets de développement portuaire menés à Duqm (Oman), Hamad (Qatar), Chabahar (Iran) ou encore Gwadar (Pakistan) illustrent l'importance stratégique accordée aux infrastructures maritimes dans la région.

L'initiative chinoise des Nouvelles Routes de la Soie renforce encore cette dynamique. Le Golfe Persique occupe une position centrale dans les corridors reliant l'Asie orientale à l'Europe et à l'Afrique. Les investissements chinois dans les infrastructures portuaires, énergétiques et numériques témoignent de cette priorité stratégique. Parallèlement, plusieurs projets concurrents cherchent à redéfinir les routes commerciales internationales. Le corridor Inde-Moyen-Orient-Europe, soutenu notamment par l'Inde, les États-Unis, l'Union européenne et plusieurs États du Golfe, vise à offrir une alternative partielle aux routes dominées par la Chine. Cette concurrence entre corridors révèle l'émergence d'une nouvelle géopolitique des flux. La puissance ne dépend plus seulement du contrôle des territoires mais également de la capacité à organiser, sécuriser et influencer les mouvements de marchandises, d'énergie, de capitaux et de données. Dans cette perspective, le Golfe Persique apparaît comme l'un des principaux nœuds de la mondialisation contemporaine.

La transition énergétique mondiale constitue un autre facteur de transformation. Certains observateurs ont annoncé un déclin progressif de l'importance stratégique du Golfe à mesure que les énergies renouvelables se développent. Une telle hypothèse doit toutefois être nuancée.

Même dans les scénarios les plus ambitieux de décarbonation, les hydrocarbures continueront à jouer un rôle majeur pendant plusieurs décennies. En outre, les États du Golfe investissent massivement dans les technologies de l'hydrogène, les énergies renouvelables, la pétrochimie et les infrastructures numériques afin de préparer l'après-pétrole. L'avenir géoéconomique du Golfe semble donc moins marqué par un déclin que par une transformation de ses fonctions stratégiques.

X. Les scénarios géopolitiques à l'horizon 2050

L'évolution future du Golfe Persique dépendra de multiples variables : stabilité régionale, transition énergétique, rivalités entre grandes puissances, évolution du système international et capacité des acteurs locaux à construire des mécanismes de coopération.

Un premier scénario envisage la poursuite de l'équilibre conflictuel actuel. Dans cette hypothèse, les rivalités persistent mais demeurent contenues grâce à la

dissuasion mutuelle. Le détroit d'Ormuz continue de fonctionner normalement malgré des tensions régulières. Les grandes puissances maintiennent leur présence dans la région sans bouleverser fondamentalement les équilibres existants.

Un deuxième scénario repose sur une fragmentation accrue du système régional. Les crises se multiplient, les différends territoriaux s'intensifient et les incidents maritimes deviennent plus fréquents. Cette trajectoire pourrait entraîner une instabilité durable affectant l'économie mondiale.

Un troisième scénario envisage l'émergence progressive d'un système régional de sécurité collective. Les États riverains, conscients du coût croissant des confrontations, développent des mécanismes de coopération dans les domaines maritime, énergétique et sécuritaire. Bien que cette hypothèse demeure ambitieuse, elle n'est plus totalement irréaliste dans le contexte actuel.

Enfin, un quatrième scénario correspondrait à la consolidation d'un ordre multipolaire stabilisé. Dans cette configuration, les États-Unis, la Chine, la Russie, l'Inde et les puissances régionales parviennent à établir un équilibre fondé sur la coexistence de leurs intérêts respectifs. Le Golfe Persique deviendrait alors un espace de coopération concurrentielle plutôt qu'un foyer permanent de confrontation.

XI. Le Golfe Persique face aux mutations du droit international : entre souveraineté, sécurité collective et gouvernance mondiale

L'évolution du Golfe Persique au cours des dernières décennies met en lumière l'une des tensions fondamentales qui traversent aujourd'hui le droit international contemporain : la coexistence parfois difficile entre les principes juridiques universels et les réalités de la puissance.

Depuis la signature de la *Charte des Nations Unies* en 1945, la communauté internationale s'est efforcée de construire un ordre fondé sur le respect de la souveraineté des États, l'interdiction du recours à la force et le règlement pacifique des différends. Pourtant, le Golfe Persique demeure l'un des espaces où ces principes sont régulièrement confrontés aux impératifs stratégiques des grandes puissances et des acteurs régionaux. La question de la sécurité maritime constitue un exemple particulièrement révélateur de cette tension, la liberté de navigation représentant l'un des fondements du commerce international moderne. Toutefois, les États riverains du Golfe considèrent également que la protection de leurs intérêts nationaux et de leur sécurité constitue une prérogative légitime reconnue par le droit international. Cette dualité crée un équilibre fragile : d'un côté, la communauté

internationale insiste sur le maintien de la liberté des communications maritimes, de l'autre, les États concernés revendiquent leur droit à assurer leur sécurité dans un environnement régional particulièrement instable.

Les débats relatifs au détroit d'Ormuz illustrent parfaitement cette problématique. Pour de nombreux États importateurs d'énergie, la liberté de circulation dans ce passage constitue une nécessité économique vitale. Pour l'Iran, le détroit fait partie intégrante d'un environnement stratégique dont la sécurité ne peut être dissociée des menaces régionales auxquelles le pays estime être confronté. Cette divergence de perception ne concerne pas uniquement le Golfe Persique. Elle reflète plus largement les difficultés rencontrées par le droit international pour concilier les intérêts parfois contradictoires des États dans un contexte de compétition stratégique accrue.

XII. Les limites du système de sécurité collective dans le Golfe Persique

Les événements récents ont également mis en évidence les limites du système de sécurité collective tel qu'il fonctionne actuellement au Moyen-Orient.

Depuis plusieurs décennies, la sécurité du Golfe repose essentiellement sur des mécanismes de dissuasion militaire et sur la présence d'acteurs extérieurs. Cette approche a permis d'éviter certains conflits majeurs mais n'a pas empêché l'apparition de crises récurrentes. Les interventions militaires successives, les affrontements indirects, les rivalités idéologiques et les tensions maritimes démontrent que la stabilité régionale demeure précaire. Plusieurs facteurs expliquent cette situation.

Tout d'abord, le Golfe Persique rassemble des acteurs dont les perceptions stratégiques divergent profondément. Les monarchies arabes du Golfe, l'Iran, l'Irak et les puissances extérieures n'ont pas toujours la même vision des menaces prioritaires ni des mécanismes permettant de garantir la stabilité régionale. Ensuite, la région souffre de l'absence d'une organisation de sécurité collective comparable à celles existant dans d'autres espaces géopolitiques. Alors que l'Europe dispose de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et que d'autres régions ont développé des cadres institutionnels de dialogue, le Golfe Persique reste largement dépourvu d'un mécanisme régional inclusif. Enfin, les rivalités entre grandes puissances compliquent la mise en place d'une architecture commune de sécurité. Les intérêts américains, chinois, russes et européens ne convergent pas toujours, ce qui limite les possibilités d'action collective.

Face à ces défis, plusieurs experts proposent la création progressive d'un système régional de sécurité fondé sur le dialogue permanent ; les mesures de confiance mutuelle ; la transparence militaire ; la coopération maritime ; la prévention des crises ; et le règlement pacifique des différends. Une telle approche nécessiterait toutefois un niveau élevé de volonté politique et de confiance réciproque, conditions qui demeurent encore partiellement absentes.

XIII. La question des sanctions économiques et les débats contemporains sur la légalité internationale

La question des sanctions économiques constitue l'un des sujets les plus controversés du droit international contemporain. Depuis plusieurs décennies, les sanctions sont devenues un instrument privilégié de la politique étrangère de nombreux États. Présentées comme une alternative à l'usage de la force militaire, elles visent à modifier le comportement d'un État en exerçant une pression économique, financière ou commerciale. Toutefois, leur utilisation soulève d'importants débats juridiques et éthiques. Le droit international distingue traditionnellement les sanctions adoptées par le Conseil de sécurité des Nations unies dans le cadre du Chapitre VII de la *Charte* et les mesures coercitives unilatérales décidées par certains États ou groupes d'États¹⁰. Les premières bénéficient d'une base juridique explicite dans l'ordre international. Les secondes demeurent plus controversées.

Plusieurs spécialistes du droit international estiment que certaines sanctions unilatérales soulèvent des interrogations relatives :

- à leur compatibilité avec le principe de souveraineté ;
- à leur portée extraterritoriale ;
- à leurs conséquences humanitaires ;
- à leur impact sur les droits fondamentaux des populations concernées.

Dans le cas de l'Iran, les sanctions ont profondément influencé les dynamiques économiques, financières et technologiques du pays. Elles ont également contribué à renforcer certaines tendances structurelles, notamment le développement de mécanismes alternatifs de coopération avec les puissances asiatiques. Cette situation illustre un paradoxe fréquent des politiques de sanctions : elles peuvent parfois produire des effets différents de ceux initialement recherchés.

10. *Op. Cit.*, *Charte des Nations Unies...*, « Chapitre VII ».

Par ailleurs, plusieurs États du Sud global considèrent que l'utilisation extensive des sanctions reflète un déséquilibre dans la gouvernance mondiale. Cette perception contribue à alimenter les débats sur la réforme des institutions internationales et sur la nécessité de construire un système plus représentatif des réalités contemporaines¹¹.

XIV. L'émergence des BRICS et les nouvelles dynamiques du Sud global dans le Golfe Persique

L'élargissement récent des BRICS constitue l'un des développements géopolitiques les plus significatifs des dernières années. L'intégration de plusieurs États du Moyen-Orient au sein de cette organisation traduit une transformation progressive des équilibres internationaux. Elle reflète également la volonté croissante de nombreux pays de diversifier leurs partenariats économiques et stratégiques.

Pour les États du Golfe, cette évolution présente plusieurs avantages. Elle permet tout d'abord de renforcer les relations avec les principales économies émergentes. Elle favorise également le développement de mécanismes financiers alternatifs susceptibles de réduire certaines vulnérabilités associées aux fluctuations du système monétaire international. L'Iran considère particulièrement cette dynamique comme une opportunité stratégique. Son adhésion aux BRICS s'inscrit dans une politique plus large visant à renforcer ses liens avec les puissances eurasiatiques et asiatiques. L'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et d'autres acteurs régionaux manifestent également un intérêt croissant pour ces nouvelles formes de coopération.

Cette évolution ne signifie pas un abandon des relations traditionnelles avec l'Occident. Elle traduit plutôt une logique de diversification caractéristique du monde multipolaire émergent. Le Golfe Persique apparaît ainsi comme un espace où se rencontrent désormais les principales dynamiques de transformation de l'ordre international.

11. *Géostratégiques*, N° 70 (« Les BRICS et la recomposition de l'ordre mondial : dynamiques, rivalités et alternatives »), Paris, Académie de Géopolitique de Paris, Janvier 2026, 286 p., lien : <https://academiedegeopolitiquedeparis.com/category/n-70-les-brics-et-la-recomposition-de-lordre-mondial-dynamiques-rivalites-et-alternatives/> (consulté le 12 juin 2026).

XV. Le Golfe Persique dans la géopolitique du XXI^e siècle : entre continuités historiques et mutations stratégiques

L'analyse de la région révèle finalement une caractéristique essentielle : la coexistence permanente entre des facteurs de continuité historique et des éléments de transformation rapide.

Les héritages impériaux, les mémoires collectives, les identités nationales et les représentations géopolitiques continuent d'influencer les comportements des acteurs régionaux. Dans le même temps, les évolutions technologiques, économiques et stratégiques modifient profondément les conditions d'exercice de la puissance.

La numérisation de l'économie mondiale, le développement des infrastructures énergétiques alternatives, la montée en puissance de l'intelligence artificielle (IA), la transition énergétique et l'évolution des équilibres militaires créent un environnement géopolitique radicalement différent de celui qui prévalait au cours du XX^e siècle.

Pour autant, certaines constantes demeurent. La géographie conserve son importance fondamentale ; le détroit d'Ormuz reste un point de passage incontournable ; le Golfe Persique demeure l'un des principaux réservoirs énergétiques mondiaux ; l'Iran conserve une profondeur stratégique exceptionnelle ; et les monarchies du Golfe continuent d'occuper une position centrale dans les équilibres économiques internationaux. Ainsi, malgré les transformations en cours, le Golfe Persique restera vraisemblablement au cours des prochaines décennies l'un des espaces les plus déterminants de la géopolitique mondiale.

Conclusion générale

Le Golfe Persique constitue aujourd'hui l'un des principaux centres de gravité de la géopolitique mondiale. Son importance ne résulte pas uniquement de ses ressources énergétiques mais également de sa profondeur historique, de sa position géographique exceptionnelle et de son rôle dans les transformations de l'ordre international. Héritier d'une civilisation plurimillénaire, l'Iran demeure un acteur central de cette région. Les questions relatives au détroit d'Ormuz, aux îles stratégiques du Golfe, à la sécurité maritime et au droit international s'inscrivent dans une continuité historique qui dépasse largement les crises contemporaines. Les événements de 2026 ont confirmé que la stabilité du Golfe Persique constitue désormais un enjeu mondial. La montée en puissance de la Chine, le retour de la Russie,

les interrogations sur le rôle futur des États-Unis et les débats relatifs au droit international témoignent de la transition en cours vers un système plus complexe et plus multipolaire. Dans ce contexte, l'avenir du Golfe Persique dépendra largement de la capacité des acteurs régionaux et internationaux à concilier souveraineté, sécurité collective, liberté de navigation et stabilité économique mondiale. ■

Bibliographie :

- Bedjaoui Mohammed, *Droit international : bilan et perspectives*, Paris, UNESCO / éd. A. Pédone, 1991, 2 vol., 630 et 1361 p.
- Briant Pierre, *Histoire de l'Empire perse. De Cyrus à Alexandre*, Paris, Fayard, 1996, 1247 p.
- Chagnollaud Jean-Paul, *Le Moyen-Orient et les relations internationales*, Paris, L'Harmattan.
- Crawford James, *Brownlie's Principles of Public International Law*, Oxford, Oxford University Press, 2019, 872 p.
- Daryaei Touraj, *Sasanian Persia: The Rise and Fall of an Empire*, Londres, I.B. Tauris, 2009, 256 p.
- Ehteshami Anoushiravan, *Dynamics of Change in the Persian Gulf*, Abingdon (UK), Routledge, 2013, 292 p.
- Gause III F. Gregory, *The International Relations of the Persian Gulf*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010, 258 p.
- *Géostratégiques*, N° 59 (« Les sanctions coercitives et unilatérales »), Paris, Académie de Géopolitique de Paris, Décembre 2022, 250 p., lien : <https://academiedegeopolitiquedeparis.com/category/n-59-les-sanctions-coercitives-et-unilaterales/> (consulté le 12 juin 2026).
- *Géostratégiques*, N° 53 (« Sanctions internationales et extraterritorialité »), Paris, Académie de Géopolitique de Paris, Juillet 2019, 206 p, lien : <https://academiedegeopolitiquedeparis.com/category/n-53-sanctions-internationales-et-extraterritorialite/> (consulté le 12 juin 2026).
- *Géostratégiques*, N° 70 (« Les BRICS et la recomposition de l'ordre mondial : dynamiques, rivalités et alternatives »), Paris, Académie de Géopolitique de Paris, Janvier 2026, 286 p, lien : <https://academiedegeopolitiquedeparis.com/category/n-70-les-brics-et-la-recomposition-de-lordre-mondial-dynamiques-rivalites-et-alternatives/> (consulté le 12 juin 2026).
- *Humanitarian Impact of Unilateral Sanctions and Over-Compliance. Theoretical Challenges and Practical Implications*, Paris, Académie de Géopolitique de Paris, 2025, 324 p.
- International Energy Agency (IAE), *World Energy Outlook 2025-2026*, Paris, AIE, 2025, 519 p.
- International Institute for Strategic Studies (IISS), *Military Balance 2026*, Abingdon (UK), Routledge, 2026, 544 p.
- Organization of the Petroleum Exporting Countries (OPEP), *Annual Statistical Bulletin 2026*, Vienne, OPEP, 2026.

- Razoux Pierre, *L'Iran au XXI^e siècle*, Paris, Perrin, 2024. Conférence école de guerre sur ce sujet.
- Savory Roger, *Iran under the Safavids*, Cambridge University Press, Cambridge, 2007, 288 p.
- Shaw Malcolm N., *International Law*, Cambridge, Cambridge University Press, 2021, 1213 p.
- Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI), *SIPRI Yearbook 2026: Armaments, Disarmament and International Security*, Oxford, Oxford University Press, 2026.
- United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD), *Review of Maritime Transport 2026*, Genève, UNCTAD, 2026.